



RAPPORT DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024 SERVICE DES LOISIRS

1. MODIFICATIONS À LA POLITIQUE DE LOCATION

- Selon la Politique de location, c'est le conseil municipal qui autorise les demandes de location pour des activités qui sont lucratives. Le demandeur doit faire sa demande par écrit au Service des loisirs, qui la présente ensuite en caucus aux membres du conseil. Les membres se prononcent ensuite sur la demande. Toute cette démarche est bien résumée dans la Politique de location, dans l'extrait ci-dessous :

- Les demandes de location de type privé ou de producteur d'activités à des fins lucratives doivent être faites par écrit auprès du Service des loisirs afin que le conseil municipal autorise la location par résolution. La demande doit nous être parvenue minimum 60 jours avant la date de l'événement;

- Toutefois, il y a un 2^e élément dans la Politique de location qui apparaît plus loin, portant également sur les locations pour des activités lucratives. Toutefois, on y parle de tarification et d'assurances. Sur proposition de la direction générale, ces mentions devraient être retirées. Aussi, l'organisme CSSS devrait être remplacé par le CISSME. Vous trouverez ci-dessous la section à modifier.
- Une copie de la Politique de location en version intégrale est aussi disponible en **annexe**.

Exceptions :

- **Gratuité** : Croix-Rouge, ~~CSSS-CISSME~~, MRC, Héma-Québec, école au Cœur-des-Monts, CSSSH
- Élections fédérales et provinciales : le gouvernement qui remet un contrat de location à la Ville. Les tarifs et conditions sont statués par le gouvernement qui est en élection.
- ~~Les locations pour activités lucratives doivent être autorisées par le conseil municipal, qui déterminera le prix de la location. La résolution devra ensuite être envoyée à l'assureur de la Ville.~~

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'approbation des membres du conseil municipal pour les modifications apportées à la Politique de location.



RAPPORT DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024

SERVICE DES LOISIRS

2. RENOUVELLEMENT D'ADHÉSION : AQLM

- En 2025, l'Association québécoise du loisirs municipal (AQLM) s'unira à l'Association des responsables aquatiques du Québec (ARAQ) ainsi qu'à l'Association des arénas et des installations récréatives et sportives (AQAIRS), pour devenir l'Association du loisir public (AQLP). L'objectif était d'unir les forces et les conseils d'administration des 3 organismes à but non lucratif.
- Habituellement, les renouvellements d'adhésion se font pour le 1^{er} janvier de chaque année. Étant donné les grands changements à venir, les renouvellements se feront toujours en début d'année, mais seront annoncés prochainement.
- Toutefois, les tarifs de cotisation ont été annoncés pour 2025. Pour les municipalités de 3 000 à 6 999 habitants, la cotisation 2025 sera de 425 \$ plus taxes. Voir document en **annexe** pour référence.

DEMANDE DE RÉOLUTION

Je demande l'autorisation aux membres du conseil pour procéder au renouvellement de l'adhésion de la Ville de Saint-Pie auprès de l'AQLP en janvier 2025, au montant de 425 \$ plus taxes.

3. ACTIVITÉ DE NOËL – BILAN

- La Fête de Noël des familles s'est déroulée le dimanche 1^{er} décembre au Centre sportif et culturel, en collaboration avec les Chevaliers de Colomb (brunch) et le Centre de la famille Saint-Pie (animations).
- Près de 230 cadeaux ont été distribués aux enfants de moins de 12 ans.
- 525 personnes sont venues au brunch des Chevaliers.
- L'activité s'est très bien déroulée, les familles ont laissé de très bons commentaires à Jean-Yves (coordonnateur des loisirs) qui était présent pour la coordination de l'événement.



RAPPORT DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024 SERVICE DES LOISIRS

4. DEMANDE DE LOCATION D'UN CITOYEN – ACTIVITÉ À BUT LUCRATIF

Yannick Beaubien a adressé une lettre aux membres du conseil municipal pour procéder à la location du Centre sportif et culturel pour l'organisation d'une soirée poker bénéfice, dans le but de remettre les gains (ceux non-remis aux gagnants) à un organisme local. Vous trouverez la demande en annexe.

Après vérification, la Régie des alcools, des courses et des jeux (RACJ) ne réglemente pas les parties de poker, car elles relèvent du Code criminel du Québec.

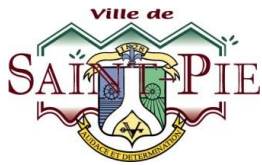
DEMANDE ADRESSÉE AUX MEMBRES DU CONSEIL

Je demande aux membres du conseil municipal de prendre connaissance de la demande du citoyen Yannick Beaubien en **annexe**. Je demande aussi aux membres du conseil de considérer ma recommandation à cet effet.

Recommandation de la directrice des loisirs :

Après avoir fait quelques recherches, je ne recommanderais pas d'aller de l'avant pour cette activité, parce qu'elle est organisée par un particulier. Habituellement, pour les demandes de permis où il y a un profit en argent à retirer, c'est toujours un organisme qui doit en être le demandeur et qui doit être le porteur de projet. Je recommanderais donc au citoyen de s'associer à un organisme local, qui pourrait adhérer à un permis de casino-bénéfice ou autre permis approprié et de faire les recherches nécessaires pour s'assurer que son activité peut être exercée en toute légalité.

Julie Nicolas
Directrice du Service des loisirs



RAPPORT DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024 SERVICE DES LOISIRS

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

19 décembre 2024

Statistiques du 19 novembre au 18 décembre 2024

NOMBRE DE PRÊTS

ADULTES	2326
ENFANTS	1043
Garderies, écoles	123
Total :	3492

6 heures d'utilisation pour SourisNet

Tricot

- 21 novembre – 4 participantes
- 28 novembre – 6 participantes
- 5 décembre – 3 participantes
- 12 décembre – 3 participantes
- 19 décembre – 3 participantes

Bridge

- 21 novembre – 16 participants
- 28 novembre – 16 participants
- 5 décembre – 16 participants
- 12 décembre – 16 participants
- 19 décembre – 16 participants

Conversation en anglais. Cette activité est terminée pour l'année

Heure du conte

- 23 novembre – 35 petits + 21 parents
- 11 décembre – 30 petits + 23 parents
- 14 décembre – Contes en Farandoles – 20 petits + 14 parents

Visites

- 21 novembre – Visite de classe – Lianne B. – 23 élèves
- 27 novembre – Visite du c.p.e. – 2 éducatrices, 18 enfants



RAPPORT DU MOIS DE DÉCEMBRE 2024 SERVICE DES LOISIRS

- 4 décembre – Visite Classe Émilie – 21 élèves
- 5 décembre – Visite Classe Patricia 3e – 21 élèves
- 11 décembre – Visite de Josiane 5^e – 21 élèves

Autres activités

- Exposition à la bibliothèque : Pierre Dubuc, artiste autodidacte
- Lettres attachées novembre : 2 participantes
- Activité de fabrication de couronnes de Noël – 22 personnes de 10 ans à 84 ans
- Exposition Cartes de vœux faites à la main par Diane Brochu
- Exposition Cartes de vœux faites à partir de photos prises par Carole Leduc
- Exposition d'une partie de la collection de casse-noisettes (101) à Marie-Josée Caza
- 26 novembre – Soirée de jeux de société avec Mona – 14 participants
- 30 novembre – Lancement du livre « Ben : le barbier de St-Pie » présence de M. Fournier et de l'autrice
- 6 décembre – Rencontre du club de lecture Adultes – 5 personnes
- 11 décembre – Soirée de jeux de société avec Mona – 5 participants
- L'élagage des périodiques est fait. Les magazines jeunesse élagués sont distribués aux enseignantes du primaire. Les autres sont offerts gratuitement aux usagers qui visitent la bibliothèque
- 17 décembre – Tirage de cadeaux pour l'apprentissage de la lecture et de l'écriture. Les gagnants sont :
 - Michelle Constantineau
 - Isabelle Villeneuve
 - Camille

Martine Garon
Responsable de la bibliothèque